

*20109 + copie compl 17-11-56*

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de ROCHEFORT

Séance du 10 Octobre 1956

Département de la  
Charente-Maritime

O B J E T :

Honoraires de géomètre  
expert : régularisation  
d'un mandatement

*56131*

Le dix Octobre 1956, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, en session ordinaire, d'après convocation faites le 5 Octobre 1956

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Castelnaud, Gausseil Barrot, Pouget, Laurent, Council P. Guillaud, Brotreau, Barrière, Bourdeille, Grussenmeyer, Dufour, Council E. Melle Fouché, MM. Narteau, Rochedereux, Papeau, Guichacoua

Représentés : MM. Reutin par M. Seugnet  
Domecq par M. Brusset  
Etcheber par M. Barrot  
Chamboulan par M. Rochedereux

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Barrière ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président ouvre la séance.

M. Lanoue a présenté une note d'honoraires de 163.716 frs pour relevés topographiques exécutés à l'occasion de la construction des 24 maisons de Faupigné et du tracé des routes passant à l'Est et à l'Ouest du stade. Ces honoraires ont été mandatés sur le crédit "Dépenses imprévues". M. le Percepteur demande la délibération régularisant ce mandatement.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la commission des Finances

décide<sup>que</sup> le versment de 163.716 frs effectué au compte de M. Lanoue géomètre pour travaux de topographie a été justement imputé sur le chapitre "Dépenses imprévues" du budget.

APPROUVE

Rocheport s/Mer le 8 Nov. 1956  
Le Sous-Préfet : *Illisible.*

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour mois et an susdits

Ont signé au registre MM. les membres présents

APPROUVE  
Royan, le 14 Novembre 1956  
Pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,  
*[Signature]*



POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,  
*[Signature]*